

## JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 9 NOVEMBRE 1797.

*Suite de Paris, du 1<sup>er</sup> Novembre.*

Les discours prononcés dans la séance publique du Directoire d'hier, n'offrent point un assez grand intérêt pour être rapportés en entier. Nous nous bornerons à en citer les passages les plus saillans.

*Extrait du discours du ministre des relations extérieures.*

..... Tandis qu'une élite des républicains se presse ici autour du compagneon et l'ami de Buonaparte (Berthier) et semble par ses avides regards, accuser sa contenance modeste, qu'il reçoive du moins, au milieu des elans de la joie publique, l'expression abandonnée de la reconnaissance qu'excite en nous l'inappréciable bienfait de la paix. Eh! quel est celui que ce mot ne fait pas tressaillir de bonheur? Ce n'est, certes, pas ici une de ces paix serviles qu'impose la force, et dont à son gré se joue la perfidie. Non: c'est la victoire qui s'arrête; c'est le courage qui se met un frein; c'est une paix librement soucrite et fortement garantie, qui, agrandissant le domaine de la liberté, consolide la révolution, et nous apportant mille biens précieux, nous ouvre un avenir riche de tous les genres d'espérances. C'est, sans doute, pour avoir détourné leur esprit de ces consolantes idées, que quelques républicains ont cru pouvoir retenir, à cette nouvelle, l'épanchement de leur joie. Par un sentiment patriotique, sans doute, ils désiroient plus de grandeur encore pour la République, et moins d'avantages pour la puissance rivale. Mais ce sentiment, par dans son principe, ne doit pas lutter trop longtems contre la joie universelle, et doit céder, surtout, à des considérations d'un ordre supérieur. Et où donc se seroit arrêtée cette sanglante lutte? A-t-on le droit, dans une si terrible incertitude, de prolonger une expé-

rience qui peut coûter tant de malheurs au monde? Et lorsque le problème de la révolution françoise est plus que résolu; lorsque la France acquiert à la liberté plusieurs millions d'hommes; lorsque la République françoise, dans la sixième année, devient incontestablement la première puissance de l'Europe, qui oseroit alors repousser, par ses vœux, une paix qui nous assure tant de gloire au dehors, et nous promet tant de prospérités intérieures; qui ramenant, au sein de nos campagnes, ces soldats triomphateurs, y tarira tant de larmes, y excitera tant d'amour, y réveillera tant d'enthousiasme, et y fondera partout ce patriotisme toujours vrai, toujours pur, toujours sans excès, puisque toujours il s'alimentera des souvenirs de la gloire et de la magnanimité? . . . . Ah! plutôt grâces immortelles soient rendues au Directoire, qui a su quand il étoit tems d'arrêter les triomphe; qui librement a voulu reposer la foudre; qui a donné la paix au continent, pour préparer plus de repentirs à l'orgueilleux Angleterre, et qui a senti que la véritable grandeur est celle qui se limite elle-même; la véritable force, celle qui se modère; la véritable gloire, celle qui s'entoure de la reconnaissance nationale.

*Extrait du discours du général Berthier.*

Envoyés par le citoyen Buonaparte pour vous apporter la branche d'olivier achetée si glorieusement par 581 combats soutenus par les armées de la République, et parmi lesquels on comptera presque autant de victoires, nous avons remis à votre président le traité de paix conclu entre la République françoise et l'Empereur, signé à Passeriano au milieu des camps françois, le 27 Vendémiaire. L'airain encore échauffé par les fêtes de la victoire, a retenti

dans les murs de cette cité, et a déjà porté aux extrémités de la République la nouvelle de cette paix glorieuse, l'espoir des amis de la patrie. Organe de l'armée d'Italie, j'assure le Directoire que mes frères d'armes voient cette paix avec une vive satisfaction; car ils se persuadent qu'elle contribuera au bonheur de la République, à l'affermissement de la constitution de l'an 3, et qu'enfin elle ralliera tous les citoyens de la grande famille. L'armée d'Italie, qui, comme toutes celles de la République, compte dans ses rangs autant de héros que de soldats, espère, citoyens Directeurs, que vous allez tourner les armes victorieuses contre les restes de la coalition, qui hésitent encore à faire une paix juste et digne de la République. Non, citoyens Directeurs, aucun des soldats de l'armée d'Italie ne perdra de vue ses drapeaux, que la paix générale ne soit assurée; ils sont prêts à marcher. Ce n'est pas à moi, citoyens Directeurs, à parler de général Buonaparte; son nom est déjà au temple de l'immortalité; c'est à la renommée et au burin de l'histoire à éterniser le héros dont les talens égalaient les vertus républicaines..... Pendant les négociations, l'armée s'occupoit à acquérir la supériorité manœuvrière, à maintenir la discipline; mais le souvenir de tant de victoires, mais l'espoir d'une paix glorieuse, étoient empoisonnés par les mouvemens royalistes de l'intérieur; nos frères d'armes y étoient insultés, plusieurs assassinés, les patriotes opprimés; la lenteur que nos ennemis apportoient dans les négociations, prouvoit qu'ils n'étoient pas étrangers au complot: alors l'armée, par un mouvement spontané, renouvella le serment de haine à la royauté et de fidélité à la République et à la constitution. Votre énergie, citoyens Directeurs, celle des législateurs ont sauvé la patrie; la journée du 18 Fructidor a terminé les négociations et placé dans les mains de la liberté, la branche d'olivier que sans cesse présentoient la raison et l'humanité.

*Extrait du discours du citoyen Monge.*

..... Vous n'êtes pas, citoyens Directeurs, au terme de vos travaux, et une nouvelle carrière, plus glorieuse peut-être encore, s'ouvre devant vous. La liberté de la Grèce ne put résister aux trésors du Roi d'un petit peuple à demi barbare. Les moyens de corruption des tyrans de l'Inde sont bien plus puissans que n'étoient ceux du Roi de Macédoine; il y a bien plus longtems que le gouvernement d'Angleterre manie avec succès cette arme qui le déshonore; et, quelles que soient nos vertus, il y auroit de la présomption à nous croire

moins corruptibles que ne l'étoient les Spartiates et les Athéniens. Le gouvernement anglois et la république françoise ne peuvent donc co-exister..... Vous avez parlé, et déjà nos terribles brigades agitent leurs armes victorieuses, et Scipion est à leur tête.

Si j'avois dans mon pays l'autorité que de grands services rendus à la patrie et de grandes vertus avoient acquise à Caton dans Rome, je me garderois bien de l'imiter. Je dirois aux premiers magistrats de la République: *Détruisez un gouvernement qui a corrompu la morale du monde entier; mais conservez une nation à laquelle l'Europe est redevable d'une grande partie de ses lumières; n'opprimez pas une nation qui a donné Newton à l'univers; conservez une nation respectable par un patriotisme sans exemple, peut-être, et digne d'un meilleur gouvernement. Elevez-la à la dignité de peuple, complétez sa liberté dont elle est idolâtre, et rendez-la à ses vertus naturelles. Que le peuple anglois subsiste avec gloire, qu'il soit l'émule du peuple françois, que tous deux ils concourent à l'envoi au progrès des lumières et au perfectionnement de l'esprit humain, et qu'il n'y ait entre eux de rivalité que pour le bonheur du monde.* Alors, citoyens Directeurs, le champ de la gloire ne sera pas encore entièrement moissonné pour vous. Vous aurez dans l'intérieur deux ennemis mortels à combattre, l'ignorance et la superstition; vous aurez à détruire de tous les esclavages le plus humiliant et le plus fatal au genre humain. Mais vous saurez faire le choix de vos armes; vous répandrez l'instruction d'une manière convenable à toutes les classes de citoyens; et dans cette sage distribution, votre sollicitude s'étendra également, et sur le pasteur de nos montagnes, et sur l'habitant de nos cités..... Citoyens Directeurs, plus de trente millions d'ames comptent tous vos instans, et je me presse. Je ne vous parlerai pas de la gloire de nos braves armées. Celle de l'armée d'Italie retentit jusqu'au fond de la haute Egypte; les Arabes du désert s'en entretiennent les soirs sous leurs tentes. Une fleur de je ne sais quelle espérance s'est glissée dans l'ame des descendans des anciens Grecs, et leur cœur en a tressailli. Les petits enfans de Sparte et d'Athènes chantent en françois l'hymne qui forma nos bataillons, celui qui les conduisit à la victoire; ils chanteront bientôt celui qu'attendent nos triomphes; et ces hymnes, comme autrefois ceux d'Orphée, vont de bouche en bouche parcourir les nations et passer à la postérité..... Mais il est utile que les Républicains, les amis du gouvernement que nous avons choisi, les zélés de la liberté et de

l'égalité sachent que le général en chef de l'armée d'Italie est aussi recommandable par son dévouement à la gloire de son pays, par son respect pour les lois de la République et par toutes les vertus civiques, qu'il est célèbre par son ascendant sur la victoire et par la sagesse avec laquelle il fait en user. Si un nouveau Plutarque avoit à parler de Buonaparte, ce ne seroit ni avec Miltiade, ni avec Thémistocle qu'il le mettroit en parallèle, quoiqu'il y ait parité entre les services rendus à la patrie; ce seroit, je pense, avec Epaminondas.

*Extrait du discours du président du Directoire.*

Qu'ils furent grands pour la République les jours où le cri de la victoire retentissoit à chaque instant dans cette enceinte! Qu'il est doux pour elle le moment où le fait entendre la voix de la paix, lorsque les résultats sont également utiles et glorieux!..... Heureuse France! oublie des maux passagers qui ne sont plus, pour ne t'occuper que du long avenir de bonheur et de gloire qui t'est assuré.... Cependant, avant de te livrer totalement au repos, France, tourne tes regards sur l'Angleterre! il y existe une nation générale, sans doute, mais son gouvernement est odieux: Après s'être emparé de l'empire des mers, il a couvert le globe de ses forfaits. En Asie, la soif de l'or l'a rendu le ministre le plus terrible de la mort. Dans l'Europe et dans l'Amérique, il a rendu tout vénéral. . . . Enfin, il fut l'artisan de nos discordes civiles. N'ayant pu détruire notre liberté par la coalition dont il fut l'auteur, il l'a souillée par d'horribles proscriptions! . . . Il a créé la Vendée! . . . C'est sur lui, soldats républicains, que doivent se diriger vos derniers coups.

*De Vienne, le 2 Novembre.*

Il est arrivé ici le 29 Octobre un courrier de Petersbourg. Les dépêches qu'il a apportées, ont été remises aussitôt par l'ambassadeur de Russie à M. le Baron de Thugut. Suivant ce qu'on apprend, elles contiennent l'assurance que le cabinet de Petersbourg interviendra et concourra de tout son pouvoir pour faire obtenir une paix avantageuse à l'Empire.

*De Strasbourg, le 5 Novembre.*

La commission militaire établie ici, a condamné au jour d'hier à mort un émigré rentré, natif de Haguenau; il a été fusillé le même jour.

Les lettres de Bâle disent que, depuis la publication du traité de paix, on y parle beaucoup d'un échange du Frickthal & d'une partie du Porrentruy contre le pays de Vaud; l'on prétend même que cet échange fait le princi-

pal objet de la mission des députés Bernois à Paris. — Suivant les mêmes lettres, le major Merian qui avoit été suspendu jusqu'à la paix, à cause de l'affaire de la tête de pont de Huningue, vient d'être réintégré par le grand conseil. — Rucher-Sérizi a été arrêté le 3 à Bâle, & mis en prison; l'on croit que c'est à la réquisition du gouvernement français. Il faudra voir si la régence de Bâle le livrera à ce dernier. — La foire de Bâle est fort brillante; il s'y fait beaucoup d'affaires.

*De Ratisbonne, le 5 Novembre.*

Ce fut hier dans la matinée, que M. le Baron de Hugel, co-commissaire impérial, reçut par une estafette le décret de commission attendu avec tant d'impatience. Voici la teneur de ce décret:

„La déclaration arrêtée par la diète générale de l'Empire, à la suite d'une délibération dans les trois collèges, sur le décret de commission impériale du 18 Juin de cette année, a été très humblement remise à Sa Majesté Impériale.

„Sa Majesté a vu avec une satisfaction particulière les sentimens patriotiques manifestés dans cette déclaration, ainsi que le vif intérêt que l'on y montre pour l'accélération de la paix de l'Empire. Elle a en même temps daigné consentir à l'expédition de l'instruction, déjà arrêtée et ratifiée, ainsi que des pleins pouvoirs nécessaires à la deputation de l'Empire destinée au grand œuvre de la pacification; la première avec les changemens convenus par les états, et les seconds en y comprenant l'ordre équestre immédiat de l'Empire, conformément à l'intention suprême manifestée dans le décret de ratification impériale du 19 Novembre 1795.

„Sa Majesté Impériale attend avec certitude des députés des Etats à qui la diète vient de donner une marque si distinguée de confiance (et elle les y exhorte, de la manière la plus pressante, au nom de la chère patrie, au nom des lois, et en vertu de son autorité impériale) que se rappelant sans cesse l'importance des devoirs d'un député de l'Empire, invariablement fidèles à la grande loi et au principe conservateur de l'unité et de l'ensemble de l'Empire d'Allemagne, dans son union légale avec son chef suprême, ils soutiendront efficacement avec un généreux sentiment de leurs devoirs et avec toute la fermeté germanique, l'intérêt commun et le bien de la patrie allemande, et que réunis ainsi avec leur chef suprême, ils favoriseront et accéléreront de tout leur pouvoir la conclusion d'une paix juste et convenable, fondée sur la base de l'intégrité de l'Empire et de sa constitution.

„Dans cette juste attente, Sa Majesté Impériale, depuis le décret de commission du 18 Juillet de cette année, n'a pas discontinué ses efforts pour hâter l'ouverture du congrès: Et

c'est une grande satisfaction pour Elle de pouvoir enfin annoncer à la diète générale de l'Empire, que la ville de Rastadt, déjà célèbre dans l'histoire de ce siècle, a été choisie pour la tenue du prochain congrès de paix. Pour confirmer encore par le fait les vœux pacifiques et les dispositions sincères pour le prompt rétablissement de la tranquillité publique si généralement désirée, Sa Majesté, en vertu du droit qu'Elle a d'exécuter les décisions de la diète, arrête que les Etats de l'Empire enverront dans le plus court délai au lieu désigné ci-dessus, leurs députés (recommandables, comme S. M. est fondée à s'y attendre, par leur façon de penser constitutionnelle, leur droiture et leur loyauté) afin que l'on puisse procéder aussitôt au grand œuvre, et que le congrès de paix attendu avec tant d'impatience, puisse être ouvert sans le moindre retard: S. M. en sa qualité de chef suprême de l'Empire, a daigné nommer pour y assister comme ministre plénipotentiaire impérial, le comte de Metternich-Winnebourg et Beilstein, son conseiller privé et chambellan, chevalier de la Toison d'or et grand'croix de l'ordre de St. Etienne.

„Enfin, Sa Majesté Impériale, après des preuves si multipliées et si convaincantes de la bienveillance paternelle, donne à l'Empire la plus affectueuse assurance de la protection impériale la plus énergique dans l'affaire importante de la pacification qui va se traiter; protection que la diète générale de l'Empire a demandée d'une manière si pressante à S. M. le 11 Août de la présente année.

„Mais Sa Majesté se croit autorisée, de son côté, et elle regarde même comme un devoir, de demander à l'Empire l'appui unanime et l'assistance, à laquelle tous et un chacun se trouvent obligés par le lien de l'union germanique, par l'intérêt que tous les états doivent prendre au sort de la patrie allemande, et par leur obligation, qui doit être pour eux la plus chère, de veiller à la conservation du corps politique de l'Allemagne et de sa constitution.”

*Du Thal d'Ehrenbreitstein, le 5 Novembre.*

Le général Goullu, commandant le blocus de notre forteresse, vient d'assurer qu'elle sera débloquée encore aujourd'hui. Cet événement est d'autant plus à désirer, que les habitans et le commerce en général ont éprouvé jusqu'à présent de grandes entraves.

Malgré toutes les espérances fondées que l'on a de voir bientôt les pays de la rive gauche du

Rhin rendus à leurs anciens maîtres, les révolutionnaires Cisrhénans continuent leurs menées secrètes; ils font circuler aujourd'hui à Coblence un petit imprimé dans lequel ils s'efforcent d'abuser le peuple et de lui faire croire que la république Cisrhénane subsistera.

*De Francfort, le 8 Novembre.*

Nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de connaître les ministres nommés pour assister au congrès de paix de Rastadt. Voici ce que nous en avons appris par la voie publique:

*De la part de S. M. l'Empereur.*

Son Exc. M. le ministre comte de Metternich-Winnebourg.

*Pour la députation de l'Empire.*

*Du collège des Electeurs.*

*De la part de Mayence.* — Son Exc. M. le ministre d'Etat baron d'Abini.

*De la part de Saxe.* — M. le ministre d'Etat comte de Loeben.

*Du collège des Princes.*

*De la part de l'Autriche.* — Son Exc. M. le ministre d'Etat comte de Lehsbach.

*De la part de la Bavière.* — Son Exc. M. le comte de Linange. — M. le conseiller privé de Reibel.

*De la part de Wurzburg.* — M. le Tréfoncier comte de Stadion.

*De la part de Hanovre (ou Brême).* — M. le baron de Rheden. — M. de Schwartzkopff.

*De la part de Baden.* — Son Exc. M. le ministre d'Etat baron d'Edelsheim. — M. le conseiller privé Meyer.

*De la part de Darmstadt.* — Son Exc. M. le ministre d'Etat de Gatzert.

*Du collège des Villes.*

*De la part de Francfort.* — M. l'Echevin de Gunterode. — M. l'Echevin Schweitzer.

*De la part d'Augsbourg.* — M. de Stolzappel.

Outre les ministres de la députation, il y en a encore d'autres nommés par différentes cours, entre autres.

*De la part de S. M. le Roi de Suède (comme garant de la paix de Westphalie).* — M. le général comte de Fersen, ambassadeur. — M. de Bilt, ministre. — M. Scherbing, secrétaire de légation.

*De la part de la Prusse.* — M. le Baron de Jacobi.